



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N °001, juin 2026

Volume 7

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>



External resources

Image URL: <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

[https://J GRAD - SJIFactor.com](https://j-grad-sjifactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2026: 7.811

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2025: 6.621
2024: 5.072
2023: 3.599
2022: 3.721

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail : jgradinfos@gmail.com

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [Orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
Joseph ASSI KAUDJHIS, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
Arsène DJAKO, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUIWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
FOK Michel, Chercheur au CIRAD, Montpellier, France
KOUASSI Konan, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOL KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINO Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), AHOMADIKPOHOU Dèdègbè Louis ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), ADAM Youssoufou (UAC, Bénin), ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SOVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin). +

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	PANOUMASSI Minnahi Carol Wesley, ODOUBERE Jules : <i>Services écosystémiques et vulnérabilité du Vitex doniana dans la Basse Vallée de l'Ouémé au Sud-Est du Bénin</i>	4-16
2	Sandé ZANNOU & Zinsou Simon Aser HONVO : <i>Cartographie des zones vulnérables à l'insécurité dans la commune de Pobè (Bénin)</i>	17-31
3	SEMONDJI Comlan Guy-Elvis, TENTE Brice, YABI Ibouaïma : <i>trajectoires spatio-temporelles des mangroves du site Ramsar 1017, dans le bassin inférieur du fleuve mono (Grand-Popo, Bénin) entre 1995 et 2025 : apports de la télédétection multi-temporelle</i>	32-46
4	TCHAOU Ahognisso Gabin et IMOROU Zoukifilou : <i>Effets socio-economiques de la libération de l'emprise de la Route Nationale Inter états 2 (RNIE2) dans la ville de Kandi au nord du Bénin</i>	47-57
5	MOBILANDZANGO M. Ghislain, EBAMA Nicole Yolande, NGOULOUMA Andre Christ, NGOUMA Damase : <i>Impact socio-économique de la zone agricole protégée d'Inoni Falaise sur les ménages agricoles (District de Ngabe, République du Congo)</i>	58-73
6	DJAOUGA Mama, ATCHADE Jesumahon Victorine, ALOU Soumanou : <i>Modélisation prédictive des terres de parcours de l'élevage de bovin dans les arrondissements de Kalale et de Dèrassi (commune de Kalale)</i>	74-86
7	N'GOMORY Kone Ferdinand ; N'GUESSAN Yao Bruno & N'DRI Kouame Frederic : <i>Baisse de la production vivrière, un tourment dans le département d'Odienné</i>	87-102
8	AFFORO GUY MATTHIEU ETTIEN : <i>De l'informel à la formalisation de l'emploi en côte d'ivoire</i>	103-117
9	GBOKO Kouassi Adjoumani : <i>Stratégies de fertilisation des sols maraichers à Bouaké (Cote d'Ivoire) : association fumier de volaille et engrais minéraux</i>	118-131
10	GBODJE Jean-François Aristide : <i>Analyse des potentialités et contraintes de la riziculture dans la sous-préfecture de Napiéolédougou au nord de la côte d'ivoire</i>	132-152
11	YAO N'ZUE Pauline épouse SOMA : <i>Orpaillage illégale et dégradation du monde agricole dans la Sous-Préfecture de nielle au nord de la côte d'ivoire</i>	153-169
12	AYEMOU Anvo Pierre : <i>Organisation spatiale des bacs à ordures et dysfonctionnement du service de collecte dans la ville de Bouaké</i>	170-183
13	BRISSEY Adeline Olga : <i>Bas-fonds urbains à Bouaké (centre, Cote d'Ivoire) : vulnérabilité et gestion des risques sanitaires par les populations riveraines</i>	184-203
14	TOGBE Codjo Timothée : <i>Logiques structurant la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans l'arrondissement d'Atomé au sud-ouest du Bénin</i>	204-214
15	SAGNA Ousmane Michael Coutamaraou, DIALLO Boubacar, SANÉ Yancouba : <i>Contribution de la production semencière rizicole à la sécurité alimentaire des ménages dans la partie ouest de la Commune de Djinaky en basse-Casamance (Sénégal)</i>	215-230
16	GUERA CHABI YORO Yarou : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de Diffa au Niger</i>	231-247
17	YAROU Imorou : <i>Gouvernance locale, pratiques culturelles locales et initiatives de développement durable de la commune de Kalalé au nord Bénin</i>	248-261
18	AGBOHESSOU Afiavi Diane, AHOMADIKPOHOU Dedegbe Louis ⁽²⁾, GBAGUIDI Arnould, GIBIGAYE Moussa : <i>Effets du suivi post-formation sur la performance des producteurs d'ananas dans le département de l'Atlantique (Bénin)</i>	262-275
19	SEKONGO PENAKALATCHAN Mouctar, KAMBIRE Sambi, : <i>Aspects des problématiques morphodynamiques au nord de la cote d'ivoire : érosion, morphologie des dépôts dans le système des vallées, leur rôle économique et écologique</i>	276-294
20	KOUADIO Kouakou Abraham : <i>Valorisation de la poterie dans la perspective de développement touristique du département de Katiola</i>	295-306

21	MAMADOU MOUSTAPHA Ari, Hadiza KIARI FOUGOU : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de diffa au Niger</i>	307-322
22	AHITCHEDE JOHNSON Francine Innocentia ; HEKPAZO Patricia B. ; TOSSOULEGUE Symphorose S. B. ; ANAGONOU Sèdjro Gimatal Esai ; JOHNSON Roch Christian ; CODJO-SEIGNON Karine Lucrèce Marie : <i>Niveau d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les ménages de la commune de Ouinhi au sud du Bénin</i>	323-360
23	YAMONTCHÉ Stanislas Kocou Honore, JOHNSON Roch Christian, HOUSSOU Christophe Sègla : <i>Profil d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi en 2025 : état des lieux et leviers d'amélioration</i>	361-370
24	GRAH Diéké Jean Barthélémy : <i>Transhumance et contournement des normes pastorales : facteurs de destruction de culture dans la région du Tchologo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	371-387
25	TANKO Issa Yahaya ; MOUSSA MAHAMADOU Sani ; AMADOU Boureima : <i>Exploitation maraichère de la mare de dan Doutchi dans la commune rurale de Bagaroua au Niger : entre contraintes et opportunités</i>	388-402
26	DIOP Fatima, SANE Bouly : <i>Vers une gouvernance participative de la ressource en eau dans la SUGP Moyenne-Casamance, Sénégal</i>	403-415
27	GOUNSE Yao Maxime ; HOUNDJI Pamphile ; AHOMADIKPOHOU Dèdègbê Louis : <i>Pratiques agroécologiques actuelles dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono au Bénin</i>	416-432
28	ZOHOURE GAZALO Rosalie : <i>Modes d'évacuation des boues de vidange et problèmes sanitaires au sein de la population de Grand-Campement dans la Commune de Koumassi en Côte-d'Ivoire</i>	433-444
29	YÉO SIRIKI ; OUATTARA OUMAR ; N'GUESSAN KACOU FRANÇOIS : <i>Dynamiques d'exploitation et impacts socio-économiques du barrage hydro-agricole de Kafiné (centre-nord de la côte d'ivoire) : entre opportunités agricoles et défis de durabilité</i>	445-459
30	WOKOU Guy C : <i>Changements climatiques et implications environnementales du colonat agricole dans la dépression d'Issaba au sud du Bénin</i>	460-474

DE L'INFORMEL À LA FORMALISATION DE L'EMPLOI EN CÔTE D'IVOIRE

FROM INFORMALITY TO THE FORMALIZATION OF EMPLOYMENT IN CÔTE D'IVOIRE

AFFORO Guy Matthieu Ettien

Assistant, Enseignant-chercheur, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), afforoguy@gmail.com

Auteur correspondant : AFFORO Guy Matthieu Ettien ; Email : afforoguy@gmail.com

Reçu le 6 mars 2026 ; Evalué le 25 mars 2027 ; accepté le 16 mai 2026

Résumé

L'emploi informel est un phénomène qui se retrouve et se développe principalement dans les pays en voie de développement. L'Afrique est le continent qui compte le plus de personnes vivant de l'informel avec un taux de 85,8%. Ce taux est de 90% en Côte d'Ivoire fragilisant l'économie tout en rehaussant le taux de pauvreté. Il est donc impératif de résoudre durablement la question de crise d'emploi formel à travers la mise en œuvre des stratégies rigoureuses, viables et pratiques. Cette étude vise à analyser les déterminants et proposer des pistes de la formalisation de l'emploi en Côte d'Ivoire. La méthode utilisée est axée sur des données qualitatives et quantitatives issues de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain. À travers la technique de choix raisonné et un tirage aléatoire, 458 individus exerçant dans le domaine informel ont été enquêtés dans huit villes de la Côte d'Ivoire. Les résultats témoignent d'abord que l'emploi informel occupe 90% de la population ivoirienne, ensuite la pression démographique mal maîtrisée, le faible niveau d'instruction des acteurs (37% sans niveau et 29% ayant le niveau primaire) et l'inadéquation entre formation - emploi sont à la base du développement du secteur informel. Par ailleurs, 98 % des enquêtés estiment que la procédure de formalisation est longue et coûteuse, et 100 % des diplômés exercent dans un domaine autre que leur domaine de compétence. Enfin, l'étude propose des pistes de solutions visant à favoriser un changement progressif vers un emploi formel plus inclusif, stable et durable notamment le changement de mentalité, la facilitation à la formalisation dès l'idée de création d'entreprises, l'allègement des procédures de formalisation et le soutien aux initiatives entrepreneuriales en conformité avec les règles de législation établies.

Mots-clés : Emploi formel, Emploi informel, formalisation, stratégie, Cote d'Ivoire

Abstract

Informal employment is a phenomenon found and growing primarily in developing countries. Africa has the highest proportion of people working in the informal sector, at 85.8%. This rate reaches 90% in Côte d'Ivoire, weakening the economy and increasing the poverty rate. Therefore, it is crucial to address the formal employment crisis sustainably by implementing rigorous, feasible, and practical strategies. This study aims to analyze the determinants and propose avenues for formalizing employment in Côte d'Ivoire. The methodology used is based on qualitative and quantitative data from documentary research and fieldwork. Using purposive sampling and random sampling, 458 individuals working in the informal sector were surveyed in eight cities in Côte d'Ivoire. The results first demonstrate that informal employment accounts for 90% of the Ivorian population. Secondly, poorly managed population pressure, the low level of education among those working in the informal sector (37% with no formal education and 29% with only a primary school education), and the mismatch between training and employment are at the root of the informal sector's growth. Furthermore, 98% of respondents consider the formalization process to be lengthy and costly, and 100% of graduates work in fields outside their area of expertise. Finally, the study proposes solutions aimed at fostering a gradual shift towards more inclusive, stable, and sustainable formal employment. These solutions include changing mindsets, facilitating formalization from the initial stages of business creation, streamlining formalization procedures, and supporting entrepreneurial initiatives in accordance with established legislation.

Keywords: Formal employment, informal employment, formalization, strategy, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a connu une longue période d'instabilité politique après la crise économique des années 1980. Cette situation a fragilisé son économie formelle en cédant progressivement la place à l'économie informelle. Selon A. S. Konan (2016, p.108), le développement du secteur informel est une conséquence directe de chocs économiques exogènes qu'ont subis les économies africaines. Le constat est qu'en Côte d'Ivoire, le secteur informel prend une part de plus en plus importante dans l'économie du pays que ce soit en termes de production, de distribution de revenu ou de création d'emplois. Le secteur informel se caractérise par sa précarité (USAID, 2010, p. 3). C. N. Benjamin et A. A. Mbaye (2012) cité par N.P. Bakehe. (2016, p. 105) révèlent qu'en Afrique de l'Ouest, la plupart des entreprises formelles s'engagent souvent dans des pratiques informelles. Pour la plupart, ce sont les entreprises qui ne sont pas enregistrées et sont inconnues des administrations. Selon l'OIT (2021, p.1), la formalisation des entreprises signifie s'assurer que ces dernières soient couvertes par la réglementation avec les avantages et les obligations que cela entraîne. Il s'agit d'étendre le champ d'application de la réglementation en matière fiscale, du travail et de sécurité sociale à l'ensemble des entreprises sans exception, indépendamment de leur taille, du secteur dans lequel elles opèrent ou d'autres critères. Le défi de l'emploi décent que se fixe la Côte d'Ivoire à travers le Plan National de l'Emploi (PNE) est de réduire considérablement le taux de pauvreté sur le territoire.

Le constat au quotidien est que le secteur informel prend de plus en plus une part très importante (90%) dans l'économie ivoirienne (OIM, 2023, p. 17). Cette situation s'observe dans la production, la distribution des revenus et dans la création d'emplois par ce secteur. Et pourtant, les acteurs de ce secteur sont en réalité les plus exposés à la pauvreté monétaire à cause de la fragilité des revenus générés par leur activité. Ce secteur couvre une diversité de travailleurs, d'entreprises et d'entrepreneurs ayant des caractéristiques différentes. Même si l'économie informelle occupe une place non négligeable dans l'économie de la Côte d'Ivoire dans la mesure où elle représente entre 30% et 40% du PIB (FMI, 2017 cité par A. S. Konan 2016, p.109).

Il revient aux dirigeants de trouver des stratégies durables afin de créer des emplois décents, solides pour une économie prospère et viable du pays. Face à cela, l'État ivoirien va procéder au projet d'identification des entrepreneurs sur toute l'étendue du territoire à travers le ministère du commerce et de l'industrie. Ce projet vise donc la structuration et la formalisation de ce secteur afin de permettre aux acteurs de mieux garantir leur emploi. Malgré cela, l'emploi se développe toujours de façon précaire dans toutes les contrées du pays. Le problème que pose donc ce sujet est la problématique de formalisation de l'emploi en Côte d'Ivoire. Dès lors, comment passer de l'emploi informel à l'emploi formel en Côte d'Ivoire ? Ainsi, cet article vise à analyser les déterminants et proposer des pistes de la formalisation de l'emploi en Côte d'Ivoire afin que de briser la chaîne de la clandestinité. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les déterminants de la pratique de l'emploi informel et proposer des pistes du passage de l'informel au formel à travers des approches et méthodes conçues. L'hypothèse de recherche stipule que la formalisation de l'emploi en Côte d'Ivoire passe nécessairement par la maîtrise de la pression démographique, la lutte contre le faible niveau d'éducation et l'adéquation formation - emploi.

I. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Pour mener à bien cette étude, deux méthodes ont été utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire (donnée de source secondaire) et l'enquête de terrain (donnée de source primaire). La fouille documentaire a consisté à faire la recension des écrits sur l'emploi informel et formel dans le monde et particulièrement en Côte d'Ivoire. Elle a permis de s'imprégner des modèles de formalisation déjà proposés afin de mettre en place un système de formalisation adapté à la Côte d'Ivoire. Elle a concerné les travaux scientifiques dont les travaux académiques et des articles scientifiques, des rapports de travail et des ouvrages généraux et spécifiques. À cela s'ajoutent des observations directes de terrains dans les villes d'Abidjan, Korhogo, Bouaké, Daloa, Yamoussoukro, Daoukro, Aboisso et Divo afin d'apprécier l'ampleur du marché de l'emploi et généraliser les informations obtenues partout en Côte d'Ivoire. Ces villes ont été sélectionnées selon des critères tels que la situation géographique, le type de ville (principale et secondaire), la dynamique des économies et démographiques, afin d'assurer une meilleure représentativité des réalités nationales. Le tableau I suivant montre le critère de choix des villes investiguées.

Tableau I : Critères de choix des villes investiguées

Ville	Population	Situation géographique	Type de ville	Taux d’emploi
Abidjan	6 321 017	Sud	Ville principale	Emploi informel compris entre 70% à 90%
Korhogo	357 000	Nord		
Bouaké	724 000	Centre		
Daloa	360 000	Centre-ouest		
Yamoussoukro	245 000	Centre		
Daoukro	101 136	Centre - Est	Ville secondaire	
Aboisso	100 903	Sud-est		
Divo	191 000	Sud-Ouest		

Source : ANStat, 2021/ enquêtes, 2025-2026

L'enquête de terrain dans ces villes s'est déroulée sur environ dix mois allant de la période d'Avril 2025 à février 2026. Elle a permis de savoir réellement que toutes les villes de la Côte d'Ivoire évoluent à un rythme rapide où l'emploi informel joue un rôle prépondérant dans l'occupation des populations. À travers une grille d'observation, nous avons pu observer les types d'activité, leur organisation, leur visibilité (marché improvisé, occupation des voies publiques, les ambulants) et le niveau de formalisation de l'emploi.

À travers la méthode de choix raisonné et un tirage aléatoire, 458 individus (employés dans le domaine informel) ont été enquêtés. Le nombre de personnes enquêtées est réparti dans le tableau II suivant.

Tableau II : répartition du nombre d'enquête et la période d'enquête

Ville	Nombre d'enquête	Période d'enquête
Abidjan	132	Novembre 2025
Korhogo	38	Janvier 2026
Bouaké	102	Août 2025
Daloa	62	Décembre 2025
Yamoussoukro	37	Septembre 2025
Daoukro	31	Octobre 2025
Aboisso	18	Avril 2025
Divo	34	Juin 2025
Total	458	Avril 2025 - Janvier 2026

Source : enquêtes de terrain, 2025-2026

Le questionnaire a donc été adressé à 458 personnes exerçant dans le domaine de l'informel. Les échanges ont porté sur les connaissances de procédure de formalisation, les contraintes de formalisations, les raisons de continuer de l'emploi informel, le niveau d'instruction. Le choix des enquêtes s'est fait à partir du type d'activité exercé, sa représentativité locale et son accessibilité.

Ensuite, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès des responsables administratifs (Ministère en charge de l'emploi et de la protection sociale, Agence Emploi Jeune) afin de comprendre les stratégies et mesures de palliation de l'emploi informel et la procédure de formalisation d'une entreprise, les différentes relations entre les différents acteurs et les raisons pour lesquelles les entrepreneurs exercent toujours dans l'informel. Un guide d'entretien a été également adressé aux responsables des travailleurs du secteur informels (en fonction de l'activité) par la méthode de boule de neige afin de comprendre leur organisation, les raisons pour lesquelles ils exercent dans l'informel, leur rapport avec les autorités publiques. Le tableau III suivant montre le nombre de responsables administratifs et travailleurs de l'informel interviewé.

Tableau III : nombre de responsables administratifs et travailleurs de l'informel interviewé

Nombre de personnes interviewées			
Ville	Responsables administratifs	Responsables des travailleurs informels	Période d'enquête
Abidjan	12	17	Novembre 2025
Korhogo		06	Janvier 2026
Bouaké		12	Août 2025
Daloa		09	Décembre 2025
Yamoussoukro		07	Septembre 2025
Daoukro		04	Octobre 2025
Aboisso		03	Avril 2025
Divo		05	Juin 2025
Total	12	63	Avril 2025- Janvier 2026

Source : Enquêtes de terrain, 2025 - 2026

Au total, 75 personnes ont été interviewées dont 12 responsables administratifs et 63 responsables d'association des travailleurs du secteur informel. L'objectif est de comprendre les opinions ou perceptions de manière approfondie des acteurs impliqués.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide des logiciels SPSS 10.5, Word 2013 pour la saisie et Excel 2013 pour la réalisation des tableaux et figures.

II. RÉSULTATS

2.1. Un emploi de plus en plus dominé par le secteur informel en Côte d'Ivoire

L'emploi est essentiellement informel en Côte d'Ivoire. En effet, la quasi-totalité des personnes en emploi exerce dans le secteur informel. Le taux du secteur informel est passé de 91,8% en 2015 (ENV, 2015, p. 66) à 90 % en 2023 (OMI, 2023 p.17. La proportion des femmes est plus importante dans le secteur informel. En effet, elles demeurent majoritaires dans les très petites entreprises (72,6 %) et quasi absentes des grandes entreprises (4,6 %) selon MFFE (2025, p.2). Aussi, le glissement de nombreux travailleurs d'emplois formels vers les activités informelles suite aux crises connues par la Côte d'Ivoire a engendré une expansion de l'emploi informel. Selon l'OIT (2024, p. 7), la part de l'emploi formel reste relativement faible, estimée à environ 13 % à Abidjan, 9,6 % dans les autres villes et seulement 2,1 % en zone rurale Aussi, selon l'enquête ETVA-CI 2022 de l'Organisation internationale du travail, la plupart des jeunes (63,2 %) en emploi exercent dans le secteur informel, alors que seulement 15 % ont un emploi formel (OIT, 2024, p. 22). Ces chiffres attestent que l'emploi informel gagne de plus en plus du terrain dans l'économie du pays. Cette situation permet de synthétiser le système de l'emploi à travers une pyramide de l'emploi. La figure 1 montre la pyramide de l'emploi en Côte d'Ivoire.

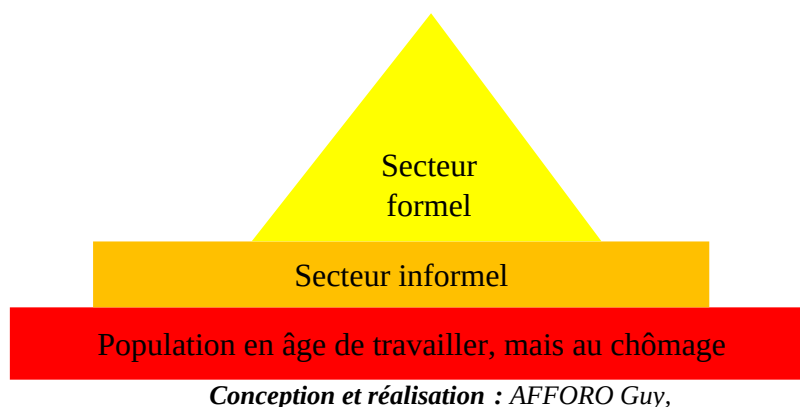


Figure 1 : Pyramide de l'emploi en Côte d'Ivoire

Cette figure 1 montre une base large et un sommet pointu. Cette base large s'explique par le fait que le taux de la population en âge de travailler est en hausse (62,8%). Ainsi, le secteur informel bat encore et toujours son plein pour un pays qui s'est voulu émergent en 2020. Ce secteur occupe encore 91,8% de l'emploi du pays. Dans de nombreux pays africains, les entreprises informelles constituent la plus grosse part du secteur privé. Mais il existe des différences importantes entre elles, qu'il s'agisse de leurs raisons d'opérer dans l'informalité ou de leur capacité et volonté à devenir formelles. On peut distinguer trois segments d'entreprises. D'abord, des opérateurs par faute d'autre source de revenu du travail sont dans l'obligation de se retrouver dans l'informel. Pour la plupart d'entre eux, l'entrepreneuriat est leur dernier recours,

l'objectif principal étant de se maintenir à flot et de survivre (I. Günther et *al*, 2012, p.88-89). Ensuite, le groupe intermédiaire est appelé « entrepreneurs d'opportunité » selon (E. H. Rahou et *al*, 2021, p.2024). Selon eux, ils ont la capacité de gérer une entreprise et les moyens de la formaliser. Certains ont le potentiel de se développer et de créer des emplois. Certaines de ces entreprises ne sont pas encore en mesure de se formaliser, tandis que d'autres se conforment à certains aspects de la loi, tout en omettant délibérément d'en respecter d'autres. Enfin, le plus petit groupe dans les pays en développement et émergents, se trouvent les entreprises formalisées, intégrées au système économique et juridique du pays.

2.2. La formalisation de l'emploi, une stratégie visant à faire face aux déterminants de l'émergence de l'emploi informel

De nos investigations, il ressort que la pression démographique, le faible niveau d'instruction et l'inadéquation entre formation-emploi augmentent et facilitent le développement de l'activité informelle en Côte d'Ivoire.

2.2.1. La maîtrise de la pression démographique, une stratégie permettant de créer une synergie entre évolution emploi-population

La population ivoirienne a toujours évolué de façon rapide et exponentielle. Les principales caractéristiques de cette croissance démographique sont : un taux d'accroissement naturel élevé, une immigration massive en provenance des pays sous régionaux, une augmentation de la population différenciée suivant les régions et suivant le milieu rural ou urbain. La comparaison des rythmes de croissance de la population urbaine et rurale permet de mettre en évidence certains des rapports existants entre croissance démographique et croissance économique. La population demeure urbaine avec 50,3% de la population. En effet, au niveau de la population rurale, le problème est d'ailleurs probablement plus complexe : le taux de progression recouvre une série de phénomènes différents que l'on peut regrouper en trois catégories. D'abord le phénomène d'exode rural en partie lié à la scolarisation et valable pour l'ensemble du pays ; même si ce type d'exode est moins caractérisé pour les zones rurales du Sud et du Sud-Est ; c'est un phénomène dont on parle souvent : les jeunes une fois scolarisés répugnent à retourner travailler à la terre. Ensuite, le phénomène de glissement de population rurale intéressant principalement les adultes ruraux habitant les savanes du Nord et du Centre et venant s'installer soit comme manœuvres soit comme planteurs indépendants dans les zones forestières du Sud et enfin, le phénomène d'immigration, qui est continu même s'il semble se ralentir dans certaines régions, de travailleurs étrangers venant s'installer chez les planteurs ivoiriens et pour une certaine proportion d'entre eux s'installer comme cultivateurs ou planteurs. L'exode rural et le glissement des populations rurales à la recherche du bien-être impactent négativement le taux de croissance de la population rurale. Le tableau IV montre l'évolution de la population urbaine et le taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire entre 1965-2025.

Tableau IV : Evolution de la population urbaine et le taux d’urbanisation de la Côte d’Ivoire (1965-2025)

Année	Population totale	Population urbaine	Taux d’urbanisation
1965	4 098 000	946 100	23,1 %
1975	6 709 600	2 146 293	32,0 %
1988	10 815 694	4 220 535	39,0 %
1998	15 366 672	6 529 138	42,5 %
2014	22 671 331	11 408 413	50,3 %
2021	29 389 150	15 428 957	52, 5%
2025	32 757 857	18 056 131	55,12%

Source : RGPH, 2021 / estimation ANStat, 2025

Les données du tableau 4 révèlent une urbanisation soutenue et continue de la Côte d'Ivoire sur six décennies. En 1965, la population urbaine ne représentait que 23,1 % d'une population totale d'environ 4 millions d'habitants. Cette proportion a progressivement augmenté pour atteindre 39 % en 1988, puis franchir le seuil symbolique de 50 % en 2014, consacrant ainsi le basculement du pays vers une majorité urbaine. En 2025, les estimations de l'ANStat portent le taux d'urbanisation à 55,12 %, avec près de 18 millions d'urbains sur une population totale de plus de 32 millions d'habitants.

Cette trajectoire témoigne d'une croissance urbaine particulièrement rapide, puisque la population des villes a été multipliée par près de dix-neuf entre 1965 et 2025, tandis que la population totale n'était multipliée que par huit sur la même période. Un tel différentiel traduit l'intensité des flux migratoires rural-urbain et la forte attractivité des centres urbains, notamment Abidjan, comme pôle économique dominant.

À cet égard, il convient d'articuler le taux de croissance urbaine avec celui de l'emploi et des principaux secteurs de l'économie nationale. Il s'avère dès lors impératif d'instaurer une synergie entre la dynamique démographique et le marché de l'emploi, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans cette perspective, les différents facteurs d'évolution de la population méritent une attention soutenue, et des études prospectives — à la fois démographiques et économiques — s'imposent pour mieux appréhender et structurer le marché du travail de demain.

2.2.2. L'éducation, un socle de lutte contre le développement des activités informelles

Considérée comme une priorité par les pouvoirs publics ivoiriens, l'éducation en Côte d'Ivoire traverse une importante crise consécutive liée en majeure partie à la faiblesse de la planification dans ce domaine. Elle se traduit par un grave déficit d'infrastructures de formation à tous les niveaux (Primaire, secondaire et supérieur) qui illustre le profond déséquilibre entre l'offre très limitée d'infrastructures de formation et la forte demande.

Au total le secteur éducatif a évolué en marge des objectifs pourtant clairement définis et des finalités qui lui ont été assignées (L. Proteau, 1996, p.13). À cela s'ajoute le déséquilibre entre l'offre et la demande. Après plus de quatre décennies d'efforts en faveur de l'éducation, l'incapacité de combler l'écart entre la demande et les capacités d'accueil du système éducatif, paraît évidente. Ainsi, les infrastructures manquent à tous les niveaux (Primaire, secondaire et Supérieur). Ce déficit est encore accentué au niveau du matériel pédagogique et didactique. Le

poids important des dépenses de personnel constitue aussi un handicap majeur ne permettant pas au système éducatif ivoirien de répondre aux attentes des populations. L'État ivoirien s'est en effet engagé dans une revalorisation audacieuse de la condition des enseignants, des élèves et des étudiants. Les dépenses du personnel de l'enseignement représentent à elles seules environ 98 % du budget du système. (P. Hugon, 2002, P. 42). Mais il faut compter également, la dégradation du patrimoine mobilier et immobilier. Du fait de ces contraintes financières, certains sites ont été abandonnés ou sont mal adaptés aux réalités environnementales ou aux besoins exprimés (R. Pohor, 2007, p.10). L'on aboutit à un faible rendement du système tant sur le plan interne qu'externe, au regard des moyens importants qui y sont investis. Malgré ces réformes, l'analphabétisme gagne du terrain au sein de la population. Cette situation agit fortement sur l'économie à travers la prolifération des activités informelles. Selon nos enquêtes, la plupart des acteurs du secteur informel n'ont soit aucun niveau d'instruction (37%) soit ont le niveau primaire (29%). La figure 2 suivante illustre nos propos.

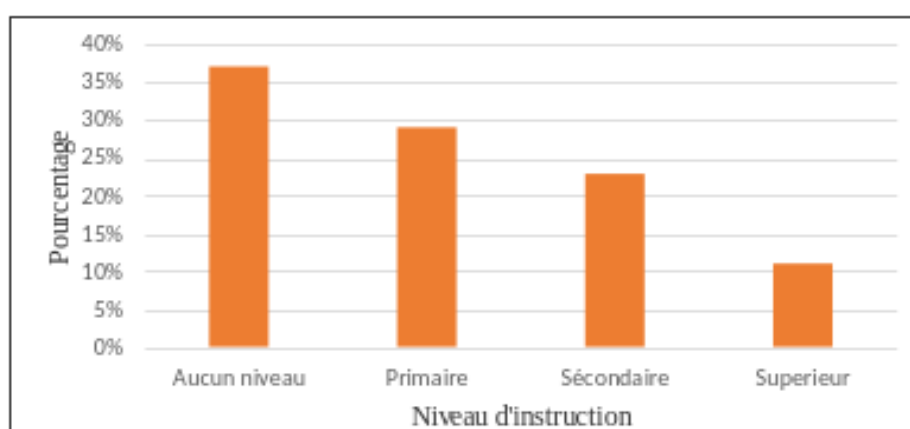


Figure 2 : Niveau d'instruction des acteurs enquêtés en Côte d'Ivoire

Source : Enquêtes, 2025/2026

L'analyse de cette figure 2 témoigne que les acteurs du secteur informel ont pour la plupart un niveau d'instruction bas. L'addition de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction à ceux qui ont le niveau primaire (66%) montre que beaucoup reste à faire en termes d'éducation en Côte d'Ivoire. Ces personnes selon eux n'ont plus d'opportunités d'emploi que d'exercer des sous-emplois pour subvenir à leur besoin. Selon eux, même les diplômés chôment, alors ils nourrissent l'idée selon laquelle leur dernier recours se trouve dans l'emploi informel. Un autre problème subsiste. Il s'agit de l'accès aux sources de financement, qui par moment à besoin de réunir un certain nombre de documents et la rédaction d'un projet fiable. Ils estiment qu'ils n'ont aucune chance d'être sélectionnés, donc pour bénéficier d'un quelconque financement, alors ils n'entament ni procédure d'obtention de financement adéquat, ni procédure de formalisation de leur activité. Le constat donc est que l'éducation est un handicap dans le processus de formalisation des entreprises.

Selon l'ANStat (2025, p. 5), le taux d'inscrit au primaire était de 4,82 millions d'élèves en 2024 contre de 3,1 millions au niveau secondaire. Cela signifie que près de 1,72 millions d'élèves ne dépassent pas le niveau primaire. Ainsi, le taux de réussite au secondaire est de 46,2%. L'analyse selon le niveau d'instruction montre que plus du tiers (34,3%) des emplois du secteur

formel sont occupés par des personnes de niveau d'instruction supérieur tandis qu'environ 6 emplois sur 10 (59,9%) dans le secteur informel sont occupés par les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (ENV, 2015, p. 66). Cela veut dire que, plus le niveau d'instruction est bas plus l'emploi informel gagne du terrain dans l'économie. La Côte d'Ivoire comptait 82 548 entreprises formelles en 2024

2.2.3. La favorisation du lien formation-emploi, un moyen efficace de lutter contre l'activité informelle

La formation permet d'augmenter les compétences et de maintenir l'employabilité de ceux qui ont un emploi. Ce n'est pas la formation qui crée l'emploi, mais sans une formation il est clair qu'il est difficile d'accéder à l'emploi. Il faut en effet passer d'une gestion du chômage à une gestion dynamique de l'emploi. Au regard des réalités observées sur le marché de l'emploi ivoirien, plus de 75% de la population exercent dans des domaines autre que leur domaine de compétence ou de formation. Ils exercent donc dans l'informel. Pour eux, l'exercice des activités du secteur informel leur permettraient de subvenir à leur besoin en espérant un jour exercer dans leur domaine de formation de base. Formaliser leur entreprise ou idée d'entreprise paraît inutile puisqu'ils ne considèrent pas cette activité comme activité de profession ou de carrière. Ils opèrent donc dans un processus avec pour idée principale ou slogan « c'est pour un temps ». Ce slogan est pour eux une manière de dire qu'ils sont toujours à la recherche d'un bien-être ou d'un emploi plus décent et également toujours prêt à quitter un emploi pour un autre. Alors la question qu'ils se posent, pourquoi formaliser une entreprise temporaire pour une procédure administrative déjà trop critiquée pour sa lenteur et sa lourdeur ? Au niveau de la formation, l'État ivoirien doit repenser la politique de formation qui est bien souvent en inadéquation avec les opportunités d'emploi. Cette situation crée de nombreux diplômés sans emploi, car ces jeunes diplômés ont du mal à se trouver un emploi. Un accent particulier doit être mis sur l'élaboration de projets en vue d'obtenir un financement. Intégrer l'entrepreneuriat et le montage des projets dans toutes les écoles de formation.

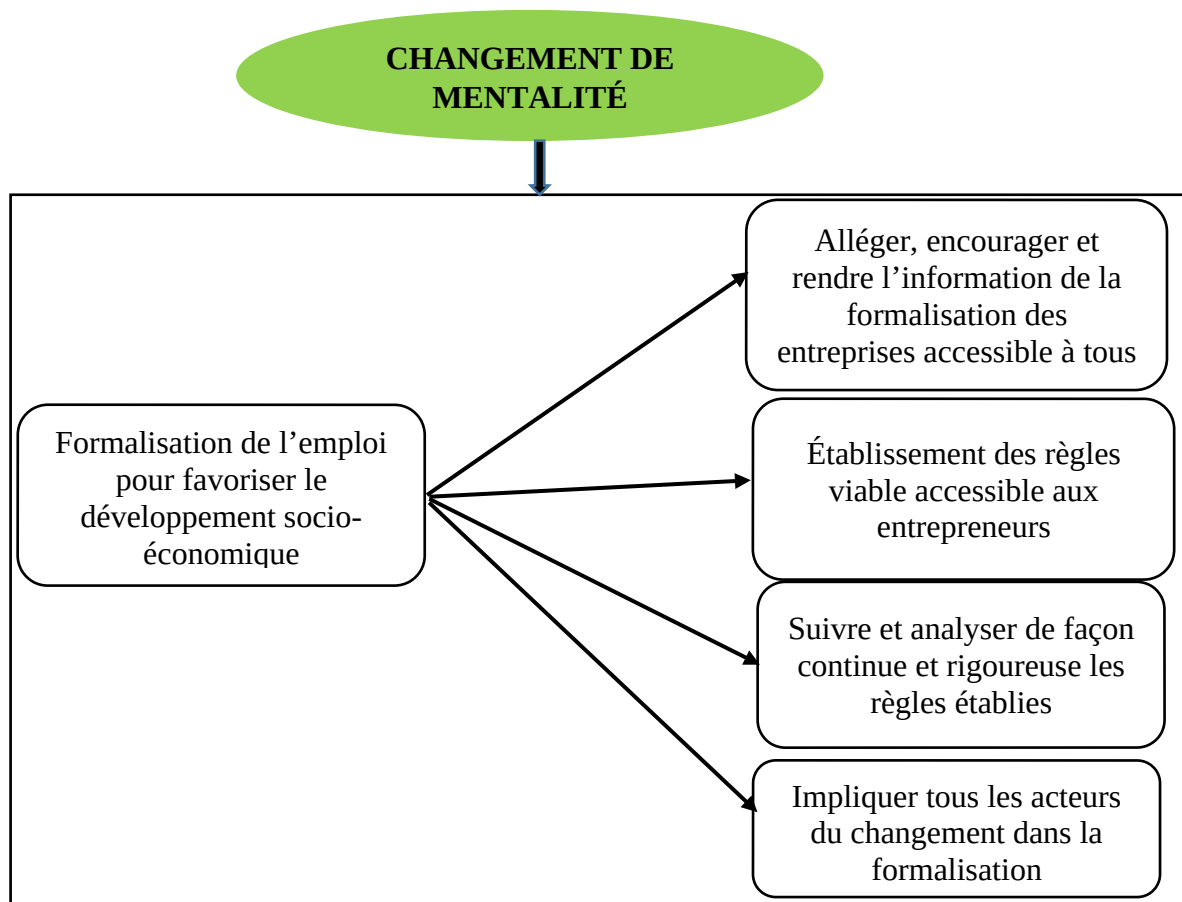
Au cours de l'enquête de terrain, à la question de savoir si l'activité exercée était en adéquation avec la formation suivie, 100 % des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau Baccalauréat et plus) ont déclaré exercer une activité différente de leur domaine de formation. Cette situation met en évidence l'inadéquation entre la formation et les offres d'emploi en Côte d'Ivoire.

2.3. Approche et méthode pratique de formalisation de l'emploi

2.3.1. La formalisation de l'emploi : une approche systématique à faire fonctionner

Pour l'opération effective du changement dans la formalisation de l'emploi, il faudrait s'assurer que tous les éléments du système de formalisation sont fonctionnels. La validation ou le bon fonctionnement du système peut opérer des changements afin de réduire considérablement le taux élevé d'informatisation des entreprises. L'accès à l'emploi décent et/ou surtout formel constitue le pilier principal du développement socio-économique d'un pays. La synthèse de la réalité du terrain a permis de proposer une méthode pratique de formalisation de l'emploi en Côte d'Ivoire. Cette approche est une proposition originale que

nous proposons pour une formalisation plus durable. La figure 3 montre une méthode pratique pour la formalisation de l'emploi.



Conception et réalisation : AFFORO Guy, 2026

Figure 3 : Méthode pratique pour la formalisation de l'emploi

Le système de formalisation de l'emploi implique différente forme de structuration. Le constat à travers cette figure 3 est que, cette structuration doit se faire deux grandes étapes. Il s'agit du changement de mentalité et du plan stratégique de formalisation. Le plan stratégique de formalisation comprend quatre phases. D'abord alléger, encourager et rendre l'information de la formalisation des entreprises accessible à tous, consiste à faciliter la procédure de formalisation des entreprises. Pour cela, l'Etat peut mettre en place une procédure numérique de formalisation tout en formant et sensibilisant les acteurs impliqués sur cette procédure. Ainsi, il faudrait encourager et inciter les entrepreneurs à formaliser leur projet d'entreprise avant la mise en pratique officielle du projet tout en rendant l'information de formalisation accessible à tous. Ensuite, la formalisation de l'emploi pourrait empêcher la discrimination au niveau de l'emploi de telle sorte qu'aucun entrepreneur n'ait honte de son emploi. Pour cela, l'exercice de toutes activités doit nécessairement passer par une formation, qu'elle soit pratique ou théorique. L'État et ses partenaires doivent suivre rigoureusement de façon continue et régulière les reforms mises en place pour aboutir définitivement au passage de l'emploi informel à l'emploi formel. Enfin, impliquer tous les acteurs du changement dans la formalisation pour une prise de décision équitable et abordable pour tous. Toutes ces étapes doivent-être couronnées par le

changement de mentalité de tous les acteurs impliqués. Chaque partie prenante doit donc faire preuve de bonne mentalité dans ce processus pour la construction d'une économie prospère plus efficace et durable.

Cette approche a été proposée pour diverses raisons. D'abord, 98% de nos enquêtés estiment que les procédures de formalisation sont longues et coûteuses et que les règles établies sont faites pour les entrepreneurs « riches » selon eux. Ensuite, les textes ne sont pas accessibles à tous et ne tiennent pas compte des réalités des entrepreneurs. Enfin, les entretiens ont permis d'aboutir aux résultats selon lesquels il y'a un manque de suivi des règles établies sur le terrain. Alors, nous proposons que tout parte du changement de mentalité afin que chaque acteur cesse de profiter des insuffisances des uns et des autres pour exercer dans l'informel.

2.3.2. L'initiative de formalisation de l'emploi : une méthode pratique de la transition de l'économie informelle vers une économie formelle raisonnée nécessaire

De façon pratique, la meilleure façon de passer de l'économie informelle vers une économie formelle est de favoriser la naissance de nouvelles activités formelles et la formalisation des activités informelles existantes. C'est-à-dire que, pour tout nouvel entrepreneur quel que soit la taille de l'entreprise doit passer nécessairement par les étapes de formalisation établie avant la mise en place de l'activité. Cela doit être perçu comme une réalité plutôt qu'un mythe ou un miracle qui n'arriveraient jamais. Avec la mondialisation et les différentes mutations au sein des sociétés, l'économie formelle devrait constituer un sujet d'intérêt particulier pour les gouvernants. Aussi, un contrôle rigoureux du respect des réglementations ainsi qu'une lutte contre l'évasion fiscale permettraient d'éradiquer l'informalité. Il faut chercher à résoudre les déterminants liés à la formalisation des projets d'entreprises et non s'attaquer aux conséquences. En effet, le renforcement du capital humain et la mise en place effective de fonds permettraient d'accompagner de façon formelle les entreprises. L'intégration de la technologie et le système numérique au système d'emploi renforcerait et faciliterait la formalisation. Il faut rendre accessible les services financiers et/ou les services de développement des entreprises à tous. Chercher également à développer un ensemble complet d'initiatives politiques permettant de promouvoir la cohérence et le renforcement des synergies positives entre les actions. Tous ces aspects doivent-être de même avec la croissance économique et la transformation, l'économie informelle devrait être entièrement absorbée, à terme, par le secteur formel. Toutes ces approches doivent-être couronnées par la bonne gouvernance afin de favoriser au passage des approches théorique vers des approches pratiques et sincères.

III. DISCUSSION

L'analyse se bâtit autour de la question suivante : comment passer de l'emploi informel à l'emploi formel en Côte d'Ivoire ? Les résultats obtenus montrent que la pression démographique non maîtrisée, l'inadéquation entre formation-emploi, le faible niveau d'instruction sont à la base du développement de l'emploi formel en Côte d'Ivoire. Aussi, faut-il ajouter la mauvaise mentalité et gouvernance qui entache les stratégies visant à réduire considérablement la pratique de l'emploi informel.

En ce qui concerne la pression démographique non maîtrisée, l'inadéquation entre formation-emploi et le faible niveau d'instruction, ce résultat corrobore avec plusieurs écrits d'autres chercheurs. Dans le même contexte, J. L. Boutllier, 1971, p 73, estime que les trois principales caractéristiques de la croissance démographique en Côte d'Ivoire sont : un taux d'accroissement naturel élevé, une immigration massive, une augmentation de la population

différenciée suivant les régions et le milieu rural ou urbain. Il ajoute que tous ces mouvements non maîtrisés exercent une pression importante sur le marché du travail. Selon lui, la pression démographique non maîtrisée est un facteur essentiel dans le développement des activités informelles. Colliez et Mekkaaoui, 2002 cités par F. Sandron, 2006, p.943 ajoute que dans certains pays comme l'île de la Réunion, la croissance démographique galopante a fait de cet espace géographique, la région européenne connaissant le taux de chômage le plus important au début du 21ème siècle. Par ailleurs, bien que le taux de croissance démographique ralentisse, la taille des cohortes de jeunes africains continue de croître. En 2050, près de 400 millions d'Africains seront entre les âges de 15 et 24 ans. Cette grande cohorte des jeunes a plusieurs implications dans le grand nombre de jeunes chômeurs ou inactifs et de l'émergence du secteur informel. A. S. Konan, (2021, p.121) reprend en estimant que les individus âgés contribuent de manière positive sur la probabilité d'accès à l'emploi dans le secteur formel plus que dans le secteur informel relativement aux chômeurs. Ainsi, l'insuffisance d'emplois formels face à une population active croissante contraint les individus à se tourner vers des activités informelles. Selon K. R. Kouamé et A. P. Kadjo (2023, p.2), plusieurs caractéristiques (jeunes, peu expérimentés, vivant en milieu rural) réduisent significativement les chances d'accès à l'emploi formel. Cela confirme que l'insuffisance d'emplois formels face à la croissance démographique favorise mécaniquement le recours au secteur informel.

Aussi, l'inadéquation entre formation et emploi constitue un frein majeur à l'insertion professionnelle. Les résultats obtenus corroborent les analyses de A. A. Anderson (2005, p. 3), selon lesquelles l'efficacité des politiques publiques dépend de leur capacité à aligner les ressources humaines sur les besoins réels du marché. De plus, A. S. Konan (2021, p. 121) montre que les individus plus âgés ont une probabilité plus élevée d'accéder à un emploi formel, ce qui suggère que les jeunes, souvent moins expérimentés et mal orientés, sont davantage exposés à l'informalité. Selon l'OIT (2015, p. 2), les individus faiblement qualifiés sont plus susceptibles de se retrouver dans des emplois informels, notamment dans l'agriculture de subsistance et les activités indépendantes, qui représentent souvent des stratégies de survie. Ce constat confirme le rôle déterminant du capital humain dans l'accès à un emploi formel. Allant plus loin, J. Fonlladosa et P. Sevaistre (2021, p.3) complètent en disant que les systèmes de formation restent trop théoriques et déconnectés des besoins des entreprises. Selon eux, cette déconnexion limite l'employabilité des jeunes dans le secteur formel et les oriente vers des activités informelles. Quant à C. A. Kouhounou (2022, p.15), il confirme que l'inadéquation formation - emploi constitue un déterminant majeur du chômage et du sous-emploi des jeunes en Côte d'Ivoire. Les travaux de K. R. Kouamé et A. P. Kadjo (2023, p.3) montrent que les individus ayant un faible niveau de qualification ont moins de chances d'accéder à un emploi formel, tandis que les diplômés supérieurs augmentent significativement cette probabilité. Ainsi, le faible capital humain favorise l'expansion du secteur informel, souvent plus accessible et moins exigeant en qualifications.

Les facteurs institutionnels et comportementaux jouent un rôle non négligeable. Y. J-A. Assué et D. G. G. Gnepehi (2023, p.25), pensent que le secteur informel se développe aussi en raison : de l'insuffisance des politiques publiques d'insertion, et du manque d'encadrement institutionnel. Par ailleurs, Michel Beta (2025, p.4) insiste sur les limites structurelles de l'État en tant que principal employeur, la nécessité d'une gouvernance plus inclusive impliquant le secteur privé. Il mentionne qu'une gouvernance inefficace et des politiques mal appliquées freinent la formalisation de l'économie. Les analyses de M. Beta (2025, p.5) mettent en évidence la préférence pour l'auto-emploi rapide, le manque de confiance dans les institutions, et la faible culture entrepreneuriale formelle. Ces comportements contribuent à perpétuer l'informalité malgré les efforts de formalisation. Quant à la structuration de l'emploi, nos résultats ont montré qu'il faut formaliser l'entreprise avant même la mise en place proprement dite de l'activité. Ce résultat est confirmé par le MEPS (2019, p.2) qui estime qu'il faut faciliter

la création d'entreprises formelles au début de la mise en place du projet d'entreprise. C. N. Douglass (1990, p. 3) souligne que la qualité des institutions influence fortement les performances économiques, notamment à travers les coûts de transaction et le niveau de confiance entre les acteurs. Dans le même sens, H. D. Soto (1989, p. 12) met en évidence que la lourdeur des procédures administratives et les contraintes réglementaires incitent les acteurs économiques à rester dans l'informalité. À cela s'ajoutent des comportements tels que la méfiance envers l'administration ou la recherche d'évitement fiscal, qui freinent les processus de formalisation. Enfin, les limites des politiques publiques sont également soulignées. T. C. L. G. Tchagneno (2011, p. 2) s'interroge sur l'inefficacité relative des politiques d'emploi mises en œuvre dans plusieurs pays africains, notamment leur incapacité à intégrer durablement les travailleurs informels dans le secteur formel. En réponse, OIT (2015, p. 71) recommande la mise en place d'un cadre global intégrant politiques macroéconomiques, soutien aux entreprises et amélioration du cadre réglementaire. De son côté, l'OCDE (2015, p. 72) propose des politiques actives du marché du travail, incluant l'appui à l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'insertion des chômeurs.

CONCLUSION

Comme la plupart des pays africains, l'emploi en Côte d'Ivoire est dominé par le développement du secteur non structurel appelé communément secteur informel. Ce secteur engendre une économie temporaire et informelle pour les acteurs qui s'y donnent. Ils sont généralement en quête perpétuelle d'une bonne situation économique et durable. Plusieurs raisons sont à la base de cette situation notamment les caractéristiques sociodémographiques, inadéquation formation-emploi, la mauvaise gouvernance. Pour y faire face, l'État ivoirien a mis en place plusieurs stratégies dont le Plan National de l'Emploi (PNE) qui vise à encadrer et structurer ce secteur afin qu'il puisse être un secteur promoteur d'emploi stable et durable. Toutefois, pour atteindre cet objectif il est nécessaire d'intégrer une approche plus globale combinant, amélioration du système éducatif, la création d'une synergie formation-emploi, l'application des réformes institutionnelles, le renforcement de la gouvernance et l'accompagnement des acteurs impliqués. Au-delà des stratégies gouvernementales, un changement de mentalités s'avère primordial pour favoriser l'adhésion aux processus de formalisation et promouvoir une culture de responsabilité et de conformité. Toutes ces conditions réunies permettraient à la Côte d'Ivoire de bâtir un marché du travail plus décent, inclusif, stable et attractif, capable de répondre aux aspirations des générations présentes et futures, tout en contribuant à réduire durablement le phénomène de la pratique des activités clandestines.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAIR Philippe, 2020, Études d'impact des politiques de formalisation de l'informel : entreprises versus employés, *In Dans Mondes en développement*, vol. 2 n° 190, 57-72 <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2020-2-page-57?lang=fr>
- Agence Nationale de la Statistique, 2025, *Chiffres clés de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 35p.
- ANDERSON Albert. Alain, 2005, *The Community Builder's Approach to Theory of Change: A Practical Guide to Theory Development*. The Aspen Institute Roundtable on Community Change, 36 p. https://www.theoryofchange.org/pdf/TOC_fac_guide.pdf
- ASSUÉ Yao, Jean-Aimé et GNEPEHI Dje Gnamian Gildas, 2023, Secteur informel, alternative au sous-emploi des jeunes dans la Sous-préfecture de Toumodi, *In European Scientific Journal*, vol. 19, n°14, pp. 19 - 34.

BAKEHE Novice Patrick, 2016, Informalité et productivité des très petites et petites entreprises au Cameroun, *In revue INNOVATION*, vol.3, n°51,105-121. <https://shs.cairn.info/revue-innovations-2016-3-page-105?lang=fr&tab=sujets-proches>

Beta Michel, 2025, *Le crépuscule de l'État employeur : Crise de l'emploi en Côte d'Ivoire : Comprendre, agir, transformer*, Abidjan, ICN–Idéal COM NET, 155 p.

BOUTLLIER Jean-Louis, 1971, *Croissance démographique et croissance économique en Côte d'Ivoire*, *IN Cah. O.R.S.T.O.M. Sér. Sci. Hum. Vol. VIII*, n° 1, 73-79. <https://www.scirp.org/reference/referencespapers?referenceid=2939512>

Douglass Cecil North, 1990, *Institutions, changements institutionnels et performance économique*, Cambridge University Press, 146 p.

FONLLADOSA Jordi et SEVAISTRE Pauline, 2021, Formation et insertion des jeunes en Afrique : un investissement stratégique pour les entreprises, *In la Tribune Afrique*, article en ligne, pp. 1–4, <https://www.latribune.fr/think-tank/tribunes/2021-10-02/formation-et-insertion-des-jeunes-en-afrique-un-investissement-strategique-pour-les-entreprises-893504.html> consulté le 19 Mars 2026 à 23h16.

GÜNTHER Isabel et LAUNOV Andrey, 2012, Informal employment in developing countries: Opportunity or last resort? *In Journal of Development Economics*, vol. 97, n° 1, pp. 88-98.

HERNANDO de Soto, 1989, *L'autre chemin : La réponse économique au terrorisme*, Paris, Éditions Michel Lafon, 231 p.

HUGON Philippe, 2002, *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXIe siècle*, Éditions Karthala, 42 p.

Institut nationale de Statistique, 2005, *le secteur informel dans l'agglomération d'Abidjan : performances, insertion, perspectives*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 48p

KONAN Amino Sandrine, 2021, Evolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel, *In Revue Ivoirienne des Sciences Economiques et de Gestion - RISEG Rev. Iv. Sci. Eco. Gest. Vol 2*, n° 1,107-128, https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_3125.pdf

KONAN Sandrine Amino, 2016, **Evolution** et déterminants de l'accès à l'emploi informel, *In RISEG Rev. Iv. Sci. Eco. Gest. Vol 2*, n° 1,107-128, https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_3131.pdf

KOUAMÉ Kouakou Romaric et KADJO Assandé Pierre, 2024, Accès à l'emploi formel des jeunes en Côte d'Ivoire : une analyse des déterminants. *In African. Scientific Journal*, Vol. 3, n°27, pp. 161-181

KOUHOUNOU Ciceran Axcène, 2022, *Inadéquation emploi-formation des jeunes en Côte d'Ivoire : causes et conséquences*, Éditions universitaires européennes, 120 p.

Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, 2019, *Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi 2019 : Principaux indicateurs du marché du travail en Côte d'Ivoire*, Rapport officiel, Abidjan, Côte d'Ivoire, p.2

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, 2025, *Profil Genre de la Côte d'Ivoire*, Côte d'Ivoire, Abidjan, <https://famille.gouv.ci/actualite/62> consulté le 19 Mars 2026 à 9 heures 18

Organisation Internationale du Travail, 2021, *Théorie du changement : Formalisation des entreprises pour le travail décent*, Genève, Suisse, 10 p.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2015, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Paris, OCDE Publishing, 322 p.

Organisation Internationale du Travail, 2015, *Recommandation n° 204 concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, adoptée à la 104^e Session de la Conférence internationale du Travail, Genève, Suisse, 47 p.

Organisation Internationale du Travail, 2015, *Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, Genève, Suisse, 15 p.

Organisation Internationale du Travail, 2024, *Document de politique nationale pour l'emploi en Côte d'Ivoire*, Genève, Suisse, 40 p.

Organisation Internationale du Travail, 2024, *Enquête : transition des jeunes vers la vie active, Côte d'Ivoire (ETVA-CI 2022)*, Genève, Suisse, 124 p.

Organisation Internationale pour les Migrations, 2023, *Étude nationale du marché du travail en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 54 p.

POHOR Rubin, 2007, *École et développement*, Éditions UCAO, pp. 10-18

PROTEAU Laurence, 1996, *Passions scolaires en Côte d'Ivoire : école, état et société*, Paris, Éditions Karthala, 385 p.

RAHOU. El hassania et TAQI Ahmed, 2021, La dynamique entrepreneuriale des microentreprises informelles : Traits et spécificités, *In revue Internationale des Sciences de Gestion*, Vol 4, n° 1, pp : 197- 212.

SANDRON Frédéric, 2006, Implications du vieillissement de la population réunionnaise sur le marché du travail, *In Actes du colloque international d'Aveiro Portugal, Association internationale des démographes de langue française*, 943-954
https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-02/010048057.pdf

TCHAGNENO Tène Charles Le Grand, 2011, Formalisation de l'emploi informel : un défi majeur pour la paix et le développement du Cameroun, *In CJDHR Vol. 5 n° 2*, 16 p.

Agence des États-Unis pour le Développement International, 2010, *Passer de l'informel au formel guide pour les petits entrepreneurs (République du Congo, Gabon et Tchad)*, The World Bank, 23 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Rural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Rural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale. Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 28 février au 30 mars 2026.

Retour d'évaluation : 30 avril 2026.

Date de publication : 30 juin 2026.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse : journalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE : moussa_gibigaye@yahoo.fr

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle Imre. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références Bibliographiques

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées)
;

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORÊT CLASSÉE DE BESSO (ADZOPE, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS' ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Dars. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr. MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. *Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD)*, SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-energie et amélioration des conditions de vie a karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. *Cahiers Agricultures* 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement

par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs **(50.000 F CFA)** par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro **+229 97 53 40 77** (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante **<journalgrad35@gmail.com>** avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77